



LABEL RIVE DROITE, grandeur nature !

CHARTRE D'UTILISATION

L'utilisation du label « Rive Droite, grandeur nature ! » vaut acceptation pleine et entière et respect des conditions d'utilisation.

Le label « Rive Droite, grandeur nature ! » a été déposé à l'Institut national de la propriété industrielle par le GIP Grand Projet des Villes. Il peut donc être utilisé en toute sécurité juridique.

Le label Rive droite n'est pas une marque commerciale. Il peut être utilisé gratuitement par les acteurs et habitants de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont d'abord puis des autres villes et par les membres et partenaires du GIP GPV sur tous leurs supports de communication imprimés, audiovisuels, et numériques. Son utilisation n'est pas soumise à une demande écrite préalable.

L'utilisation du label « Rive Droite, grandeur nature ! » induit l'acceptation pleine et entière et le respect des conditions d'utilisation.

1. Les utilisateurs devront reproduire fidèlement les caractéristiques graphiques du label. Cette utilisation exclut toute modification de forme et de couleur. Ainsi le label doit toujours apparaître dans son intégralité. Aucune de ses parties ne peut être reproduite séparément. L'utilisation du slogan « Grandeur nature » n'est pas rendue obligatoire, notamment dans le cas de petits formats.
2. Chaque reproduction ne doit porter que sur les caractéristiques graphiques du label, à l'exclusion de tout autre objet, accessoire, personne ou animal. La position des éléments du label l'un par rapport à l'autre doit être respectée.
3. L'utilisation du label ne doit pas être associée à des actions ou des activités qui pourraient porter atteinte ou être préjudiciables à l'image de la Rive Droite.
4. Le label ne peut être utilisé à des fins politiques partisans. Les associations syndicales, confessionnelles et les partis politiques ne sont pas autorisés à utiliser le label.
5. L'acceptation et le respect de cette chartre vaut accord d'utilisation du label.
6. Le GIP GPV décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite du label.
7. Le GIP GPV se réserve le droit d'interdire l'utilisation du label en cas de non respect des règles d'utilisation édictées ci-dessus.